

L'intérêt floristique du site réside principalement dans la situation géographique de cette hêtraie de surface respectable, isolée dans le bocage de la Basse-Normandie.

La forêt domaniale de Cerisy (2 129 ha) est gérée par l'Office National des Forêts.

L'ONF est chargé de la mise en œuvre du **DOCOB** en concertation avec tous les acteurs locaux. Des réunions sont organisées régulièrement avec les collectivités locales, les usagers et les partenaires concernés par cette forêt.

Le **COPIL** (comité de pilotage) du site présidé par **M. Granger**, par ailleurs Président de la Communauté de Communes de Balleroy et Molay Littry, et dont est membre le Maire de **Montfiquet**, examine les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DOCOB pour y apporter les réponses adéquates.

### Enjeux et objectifs

Les objectifs du site portent principalement sur la préservation de la hêtraie acidiphile atlantique à sous bois à houx et à if en maintenant la prédominance du hêtre et la préservation des espèces d'intérêt communautaire (chauve-souris, oiseaux...).

Pour atteindre ces objectifs, les mesures de gestion proposées sont :

- L'augmentation du stock de bois mort utile au développement de certaines espèces (champignons, insectes, oiseaux), par l'abandon d'arbres sur pieds ou abattus au sein des peuplements forestiers ;
- La réalisation d'inventaires et d'études visant à mieux connaître les espèces existantes ;
- La création et l'entretien de milieux ouverts (prairies, clairières) favorables au développement d'insectes qui constituent la base de l'alimentation de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères (dont les chauves-souris) ;

- La création et la restauration de mares forestières pour favoriser l'implantation d'amphibiens (grenouilles, tritons,...) ;
- La pose de panneaux d'information.

S'ajoutent à ces mesures contractuelles, d'autres mesures relevant d'une **charte Natura 2000** constituée d'engagements pris par l'ONF et qui ont pour vocation le maintien des bonnes pratiques de gestion actuelles.

Les activités de l'ONF liées à la gestion forestière (coupes de bois, travaux...) restent applicables dans ce contexte. En effet, le bois est un matériau renouvelable dont on sera amené à se servir de plus en plus dans les prochaines années (chauffage, construction).

La forêt reste ouverte au public. Mais plus que jamais la charte du promeneur figurant sur les panneaux d'information doit être respectée (interdiction de ramassage du bois mort, circulation sur les chemins...).



Crédit photo : ONF (S.Etienne) sauf Barbastelle (P.Favre) - Réalisation et Impression : ONF - Fontainebleau octobre 2009



## Hêtraie de Cerisy

FR 2502001



Unité Territoriale de Saint-Lô  
19, route de Coutances  
50180 AGNEAUX  
Tél : 02 33 05 11 11  
Fax : 02 33 05 63 11  
Mél : [sebastien.etienne@onf.fr](mailto:sebastien.etienne@onf.fr)

Certifié ISO 9001 ISO 14001



Direction Régionale de l'Environnement  
BASSE-NORMANDIE

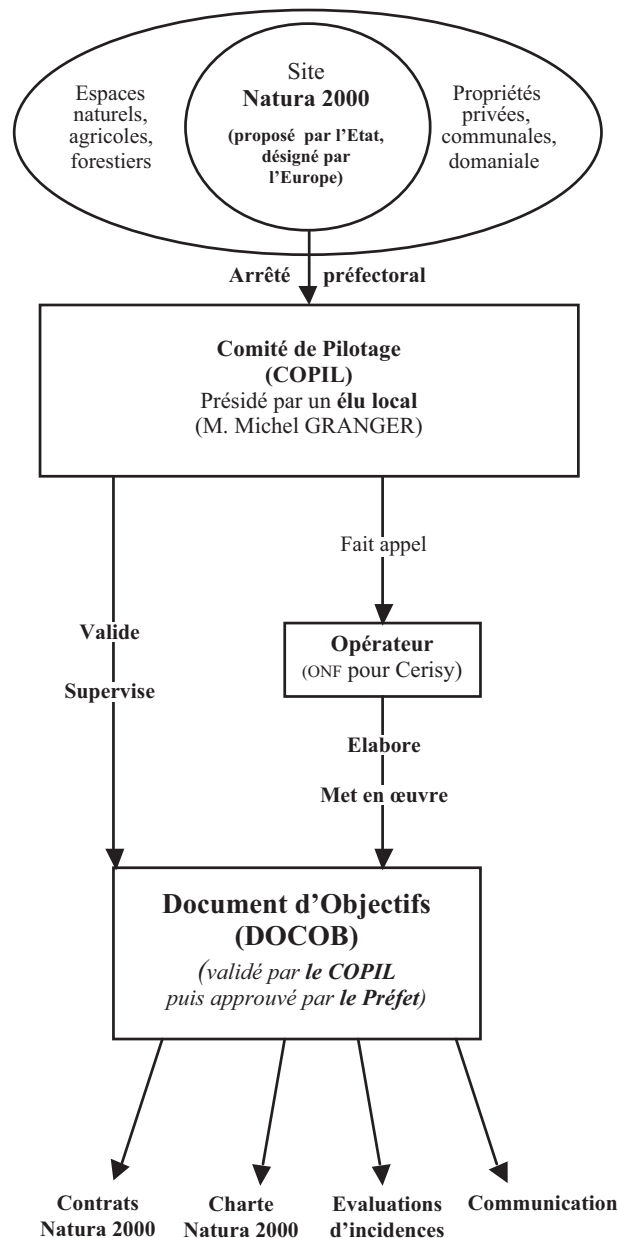
## Qu'est-ce que Natura 2000 ?

La Directive « Habitats » (directive 92/43/CE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages) constitue la principale politique de l'Union Européenne visant à lutter contre la dégradation des habitats naturels et la disparition des espèces sauvages. Elle établit une **stratégie de conservation** des habitats naturels et des habitats d'espèces sur la base d'un réseau écologique cohérent de sites d'intérêt communautaire appelé « Natura 2000 ».

Le document d'objectifs (DOCOB) est l'outil choisi par la France pour appliquer cette directive sur chacun des sites Natura 2000. Il fixe les **orientations de gestion** et les **moyens incitatifs** d'accompagnement à moyen terme.



## Les outils de Natura 2000



## Carte d'identité du site

Nom du site : Hêtraie de Cerisy  
 Code : FR 2502001  
 Région : Basse-Normandie  
 Nombre de Communes : 1 - Montfiquet  
 Surface : 986,80 ha  
 Habitats concernés : 91-20 : Hêtraie à houx et If  
 91-30 : Hêtraie à aspérule  
 91E0 : Aulnaie, frênaie  
 Espèces concernées : barbastelle, lamproie de planer, lucane cerf-volant, écaille chinée, bondrée apivore, pic noir, pic mar, ....  
 Autre réglementation : Réserve naturelle Nationale

La forêt domaniale de Cerisy n'est pas entièrement couverte par le site Natura 2000. Seule la partie la plus représentative du patrimoine naturel a été retenue. La hêtraie acidiphile à houx est le nom donné à l'habitat prioritaire du site. Celui-ci est particulier par la prédominance du houx et son caractère acide (pauvre) dans lequel se développent des espèces végétales supportant ce type de sol (myrtilles, houx, mousses...). C'est l'aspect visuel des hêtres dominants accompagnés en sous-bois par le houx qui est devenu rare à l'échelle européenne. Cerisy constitue un exemple remarquable de hêtraie atlantique, le plus à l'Ouest de l'Europe.

Cette forêt possède un fort intérêt entomologique (pour les insectes) du fait en particulier de la présence d'une espèce endémique<sup>2</sup> : le **Carabe doré à reflets cuivrés**, espèce protégée en France dont l'existence a justifié son classement en **Réserve Naturelle Nationale**. 1 060 espèces d'insectes ont par ailleurs déjà été identifiées sur ce massif. L'avifaune (oiseaux) y est également intéressante par la présence de la bondrée apivore, du pic noir, du pic mar... .

<sup>1</sup> Un habitat naturel est un espace caractérisé par des conditions physiques et biologiques (sol, roche, pente, exposition, climat...) déterminant l'existence d'une espèce ou d'un groupe d'espèces animale(s) ou végétale(s) précis.

<sup>2</sup> Une espèce est endémique si elle n'est présente que dans une région ou un lieu donné.